



100 ans de la Justice des mineurs, et maintenant ?

Colloque

Vendredi 3 octobre 2014
Collège Calvin, Genève

1914



2014



En collaboration avec:



100 ans de la Justice des mineurs, et maintenant?

Le Tribunal des mineurs atteint cette année son siècle d'existence. Un passage propice à la mise en perspective du passé, du présent et de l'avenir d'une juridiction pénale particulière, qui se veut plus éducative que punitive.

Consacrer une journée de réflexion pluridisciplinaire à la justice des mineurs, c'est l'occasion de comprendre à quels enjeux et défis elle est aujourd'hui confrontée, à la lumière de l'évolution de la société et de la place que les jeunes y occupent. Avec, comme objectif, la volonté de toujours mieux s'adapter aux formes renouvelées de la délinquance juvénile.

Nous plongerons dans l'histoire, pour évoquer la genèse de cette juridiction et rappeler les conditions dans lesquelles elle a vu le jour à Genève, en application des principes novateurs des courants réformateurs internationaux.

Pour mieux comprendre comment ces jeunes en difficulté sont aujourd'hui pris en charge, nous vous proposons de croiser les regards de plusieurs intervenants : juge, avocat, procureur, éducateur et travailleur social notamment. Au centre de ce débat, les réponses que la société peut apporter aux maux et malaises de la jeunesse, dont la délinquance n'est qu'une facette.

Participez à cette journée exceptionnelle, rencontrez un large panel de spécialistes et échangez avec eux sur les contours que pourrait prendre, demain, la justice des mineurs.



Prenez part à cette journée de réflexion

- 08h30 Accueil, café et croissants
- 09h00 **Introduction**
Olivier DEFERNE, président du Tribunal des mineurs
- 09h10 **Une justice en mode « mineurs » ?**
Emergence et transformation du Tribunal des mineurs de Genève
Joëlle DROUX, historienne à l'Université de Genève

Le juge, le procureur des mineurs et l'avocat

- 09h50 **Juge des mineurs - un rôle majeur ?**
Olivier BOILLAT, juge au Tribunal des mineurs, chargé de cours à la faculté de droit de l'Université de Genève
- 10h30 *Pause*
- 10h50 **Procédure pénale des mineurs: quel rôle pour le procureur des mineurs ?**
Niki CASONATO, procureur des mineurs au Ministère public
- 11h40 **L'avocat multifonction**
Boris LACHAT, avocat au Barreau de Genève
- 12h10 Conclusion de la matinée
Repas sous forme de cocktail dinatoire

Sur le terrain : acteurs et impact

- 13h30 **Les acteurs**
Benoît DARBELLAY, chef de brigade remplaçant à la Brigade des mineurs
Marie-José SANTANGELO et Dominique ROPHE, intervenantes en protection de l'enfant au Service de protection des mineurs
Richard ARRANDEL, éducateur social à l'Unité d'assistance personnelle
Martine SUMI, responsable du Service des peines alternatives
Jean-Yves RIANT, responsable de projet à Caritas placement familial
André BURGDORFER, directeur de La Fontanelle
Yannick HANNE, directeur de La Clairière
- 15h30 *Pause*
- 15h50 **Table ronde: « Mission accomplie ou aveu d'échec ? »**
Débat animé par Laurence BÉZAGUET, journaliste à la Tribune de Genève
- 17h00 Conclusion

Inscription

Pour participer à cette journée :

- **Inscrivez-vous** par courriel communication@justice.ge.ch, en indiquant :
 - Nom
 - Prénom
 - Titre / fonction
 - Institution / entreprise
 - Numéro de de téléphone
- **Réglez la finance d'inscription** de **CHF 50.-** sur le compte du Pouvoir judiciaire :
 - Compte IBAN CH83 0078 8000 A325 7183 1 - Pouvoir judiciaire Genève
 - Mention « Colloque 100 ans Jmin + nom et prénom du participant »
 - L'inscription comprend la participation au colloque, le repas de midi et, le cas échéant, l'accès aux présentations au format PDF (envoi par email a posteriori)
- **Rejoignez-nous** le **3 octobre** à l'Aula Frank Martin du Collège Calvin, rue Théodore De-Bèze, 1204 Genève.

Délai d'inscription : 19 septembre 2014

L'annulation est possible, sans frais, jusqu'à 10 jours avant la manifestation. Passé ce délai, la finance d'inscription est entièrement due.

Pour toute question :

Pouvoir judiciaire, M. Vincent Derouand, directeur de la communication
022/327.62.78 - vincent.derouand@justice.ge.ch